

Kibaki appelle à un effort régional pour combattre la contrefaçon

PANA, 07/010/2010 Nairobi, Kenya - Le président kenyan Mwai Kibaki a appelé mercredi, les pays de la Communauté de l'Afrique de l'est (EAC, sigle anglais) à renforcer les lois contre le commerce illégal de produits de contrefaçon qui exposent leurs utilisateurs à des risques environnementaux et sanitaires. Le président Kibaki a exhorté les participants, à Nairobi, la capitale kenyane, à une conférence régionale sur le commerce illicite, à identifier les failles existantes dans les législations nationales et régionales qui avaient promu le trafic florissant des produits de contrefaçon. Il a invité les experts à mettre en place un plan d'action qui permettra aux Etats de la Communauté de l'Afrique de l'Est - Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie - à mettre en œuvre un programme régional plus déterminé et plus cohérent pour combattre ce commerce illicite. M. Kibaki a également invité les parlements des cinq Etats à élaborer une loi commune qui aiderait à combattre la menace que représente le commerce illicite. "Le commerce illicite est un sérieux problème pour les cinq pays membres de l'EAC. Nous ne pouvons pas faire semblant de ne pas être conscients de ce problème. Maintenant, cela dépend de nous d'en trouver la solution", a-t-il ajouté. Le Kenya a mis en place l'Agence pour la lutte contre la contrefaçon avec un large mandat et dont les fonctions ont été aussi complétées par d'autres institutions publiques comme la Direction des impôts du Kenya. Le commerce des produits manufacturés de contrefaçon, comme les batteries, les semences et autres produits, est l'une des principales causes des pertes en recettes fiscales pour les gouvernements et en bénéfices pour les sociétés. Le président Kibaki a appelé à la vigilance prônant que le commerce des produits contrefaits crée non seulement de la concurrence déloyale, mais constitue aussi une menace pour la santé humaine et pour l'environnement. Il s'est également dit confiant que les deux projets de loi qui sont en train d'être élaborés par la Communauté de l'Afrique de l'est allaient renforcer la capacité de la sous-région à faire face au problème du commerce illicite et de la contrefaçon.